

## Ecstasy et autres produits de synthèse en France...

### État des lieux issu du dispositif SINTES 1999-2002

**C**réé en 1999, dans le cadre des orientations du Plan triennal de lutte contre la drogue et de prévention des dépendances, SINTES (Système national de surveillance des toxiques et substances) a permis de remédier à la carence de données sur les drogues de synthèse consommées en France. Cette mise en place répondait à une double exigence : d'une part, produire des informations sur ces produits (forme, composition, dosage), ainsi que sur les usagers et les contextes d'usage ; d'autre part, répondre pour la France aux obligations prévues par l'action commune européenne du 16 juin 1997 instaurant un système d'alerte rapide portant sur l'apparition de nouvelles drogues de synthèse.

L'expression « drogue de synthèse » est une appellation générique liée au terme anglophone « designer drugs ». Elle recouvre des familles de produits variés tant dans leur composition chimique que dans leurs effets. Les deux molécules les plus observées sont la méthylène dioxymétamphétamine (MDMA) ou ecstasy et l'amphétamine.

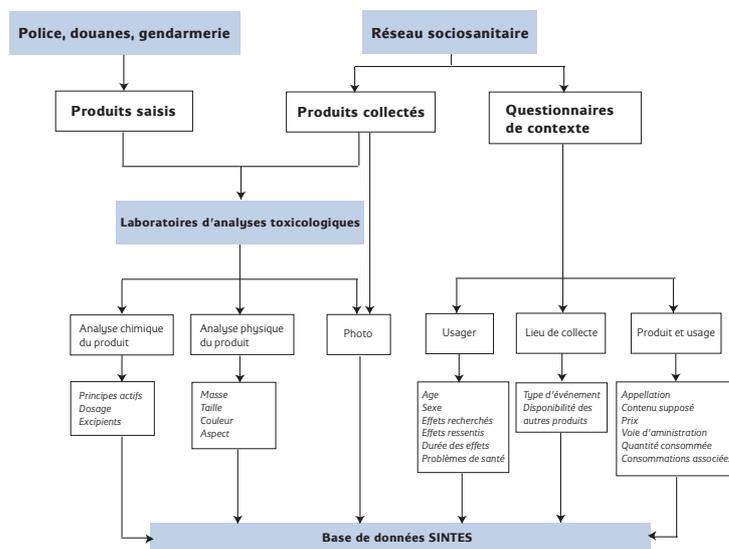
Ce numéro de *Tendances* présente les principaux résultats issus du rapport *Regards sur l'ecstasy* publié en 2003.

scientifique de Lyon, laboratoires des hôpitaux Fernand Widal à Paris (CEIP), Salvator à Marseille (CEIP) et du CHU de Caen (CEIP).

■ **Les services répressifs de police, douanes et gendarmerie.**

■ **Le réseau sociosanitaire**, superposé en grande partie aux coordinations TREND<sup>1</sup> : CEID (Bordeaux) ; « missions rave » de Médecins du Monde (Bayonne, Nice, Paris) ; SEDAP (Dijon) ; Spiritek (Lille) ; Liberté (Bagneux) ; CMSEA (Metz) ; CIRDD (Rennes) ; CNDT (Lyon) ; Graphiti (Toulouse). Une cinquantaine de collecteurs d'une part acteurs du milieu associatif intervenant dans le champ de la prévention et réduction des risques en milieu festif (associations Pushing, Keep Smiling, etc.), et, d'autre part, des travailleurs du champ sanitaire et social (infirmiers, éducateurs, médecins intervenant en toxicomanie).

Figure 1 - Les sources d'information du dispositif SINTES



### Repères méthodologiques

#### SINTES : trois réseaux de partenaires

■ **Les laboratoires d'analyse toxicologique** : laboratoire interrégional des douanes d'Ile-de-France, laboratoire de la police

1. Dispositif d'observation TREND : Tendances récentes et nouvelles drogues

## Les produits

Au 30 juin 2002, 5 202 résultats d'analyse ont été intégrés à la base de données SINTES : 40 % des produits ont été collectés ; le reste ont été saisis par les services des douanes (35 %), de police (23 %) ou de gendarmerie (1 %). Les produits recueillis dans le cadre du dispositif sont en majorité des comprimés (74 %). Viennent ensuite les poudres (14 %), buvards (4 %), gélules (4 %), liquides (1 %), les végétaux, champignons et autres formes (3 %).

### Que contiennent les comprimés de la base SINTES ?

Plus de 8 comprimés sur 10 contiennent de la MDMA (ecstasy). La majorité d'entre eux (85 %) ne contient que cette substance active, mais un comprimé d'ecstasy n'est jamais pur et contient toujours des produits inactifs (ou excipients). Neuf comprimés sur 10 contiennent au moins un amphétaminique (MDMA, amphétamine, métamphétamine, MDEA, MDA). Le contenu de l'ensemble des comprimés recueillis est détaillé dans le tableau suivant <sup>2</sup>.

**Tableau 1 - Contenu des comprimés analysés dans le cadre de SINTES (collectes et saisies) de 1999 au 30 juin 2002**

	Avant 2002		1 <sup>er</sup> semestre 2002	
	N	%	N	%
MDMA	2 572	81	541	85
MDA	101	3	12	2
MDEA	87	3	28	4
Amphétamine	175	6	45	7
Métamphétamine	20	1	18	3
Éphédrine, Pseudo-éphédrine	32	1	1	<1
Au moins un amphétaminique*	2 771	87	575	90
Cocaïne	2	<1	2	<1
Caféine	231	7	47	7
Anesthésiques**	10	<1	0	0
Hallucinogènes***	1	<1	0	0
Au moins une substance médicamenteuse	159	5	49	8
Pas de substance psychoactive	293	9	40	6
Nombre total de comprimés analysés	3 180	100	640	100

\* : au moins un amphétaminique : produits contenant au moins l'une des substances suivantes : MDMA, MDEA, MDA, amphétamine, métamphétamine

\*\* : anesthésiques : produits contenant au moins l'une des substances suivantes : kétamine, Gamma-OH, lidocaïne

\*\*\* : hallucinogènes : produits contenant au moins l'une des substances suivantes : psilocybine, psilocine, LSD

Source : OFDT SINTES 2003

Lecture : parmi les 3 180 comprimés analysés avant 2002, 2 572 soit 81 % contiennent de la MDMA. Un comprimé pouvant contenir plusieurs produits actifs (par exemple de la MDMA et de la caféine), la somme des pourcentages est supérieure à 100.

### Amphétaminiques

Les substances psychoactives les plus fréquemment identifiées dans les produits de la base SINTES sont les amphétaminiques qui ont pour précurseur commun l'éphédrine utilisée depuis des millénaires pour ses propriétés stimulantes. Ils présentent simultanément trois propriétés, plus ou moins marquées en fonction des molécules :

■ **excitant/stimulant** physique et psychique : amphétamine (speed), métamphétamine (ice, chrysal-meth, yabba...), etc.

■ **euphorisant** : MDMA (dit ecstasy ou XTC), MDEA, MDA, MDE, etc.

■ **hallucinogène** : PMA, 2C-B, TMA-2, DOB, 2C-T7, 2C-T2, 4-MTA, etc.

Ces produits sont interdits à la vente au public (classés comme stupéfiants). Ils sont anorexigènes. L'intoxication aiguë est caractérisée par les éléments suivants : hyperactivité, état confusionnel, angoisse, hallucinations, agressivité et syndrome sérotoninergique (délires, augmentation de la température, défaillance cardio-respiratoire). L'amphétamine et la métamphétamine ont un potentiel neurotoxique à long terme et induisent une dépendance psychique et une tolérance.

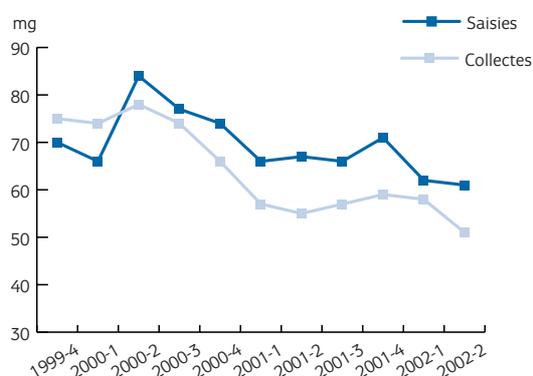
On trouve de la caféine (stimulant et produit de coupe) dans 7 % de l'ensemble des comprimés. Les autres substances psychoactives sont rares. Un comprimé sur vingt est en fait un médicament (chloroquine, paracétamol, benzodiazépines, etc.). Les spécialités médicamenteuses se rencontrent beaucoup plus dans les produits collectés auprès des consommateurs que dans les produits saisis par les services répressifs (tromperies réalisées à petite échelle et non dans le cadre de trafics à moyenne ou grande échelle).

Les comprimés d'ecstasy analysés contiennent en moyenne 66 mg de MDMA mais les dosages observés sont extrêmement variables (de 1 mg au minimum à 268 mg au maximum). Le dosage moyen en MDMA a diminué entre 2000 et 2002, à

la fois pour les collectes et pour les saisies (figure 2). Même si la part des comprimés fortement dosés diminue, des comprimés dosés à plus de 100 mg de MDMA<sup>4</sup> ont été identifiés pour 8 des 10 logos les plus fréquemment collectés.

Pour un même logo, l'écart entre le dosage minimum et maximum est « au mieux » du simple au triple. Il peut aller de 1 à 20 : par exemple, le plus dosé des comprimés « cœur » (125 mg de MDMA) est plus de 20 fois plus « fort » que le

**Figure 2 - Dosage moyen de MDMA pour les comprimés collectés (dispositif sociosanitaire) et saisis (services de douanes, police et gendarmerie), par trimestre de 1999 au 30 juin 2002**



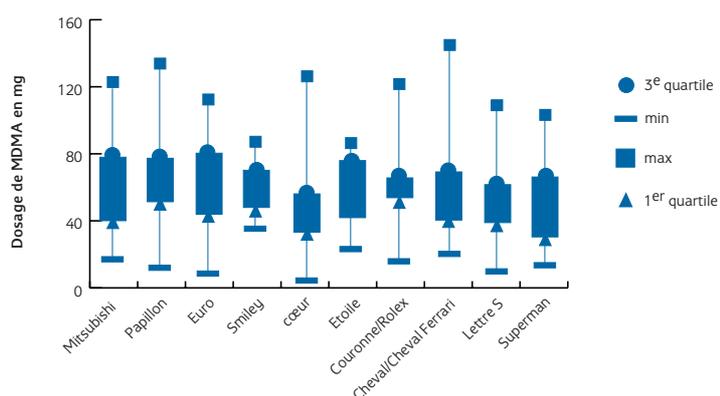
Source : OFDT SINTES 2003

2. Le numéro 31 de *Tendances* récapitule le contenu des produits (comprimés, gélules, poudres...) pour l'année 2002.

3. Amphétamine, MDMA, MDEA, PMA, 2-CB, TMA-2, 2C-T2, bupropion ont fait l'objet de notes d'informations qui figurent dans le rapport et sont disponibles en ligne : [www.ofdt.fr](http://www.ofdt.fr).

4. Voir notes d'informations sur [www.ofdt.fr](http://www.ofdt.fr).

**Figure 3 - Minimum et maximum, 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> quartile, du dosage en MDMA des comprimés pour les 10 logos les plus fréquents. Collectes socio-sanitaires de 1999 au 30 juin 2002**



Source : OFDT SINTES 2003

Lecture : les comprimés « Mitsubishi » collectés par le dispositif sociosanitaire contiennent au minimum 15 mg et au maximum 122 mg de MDMA (soit 8 fois plus « fort » que le Mitsubishi le moins dosé). 50 % des comprimés portant le logo « Mitsubishi » ont un dosage compris entre 38 et 79 mg.

moins dosé des comprimés « cœur » (6 mg). La prise de risque est donc très importante pour un consommateur qui imagine qu'un logo lui garantit un dosage stable de MDMA (figure 3).

Compte tenu de la variabilité des fabrications (en particulier les fabrications dites « artisanales »), l'aléa concerne également la présence d'autres substances psychoactives. Parmi les comprimés pris en compte dans l'analyse ci-dessus, d'autres substances ont parfois été identifiées : PMA, 2C-B, 2-CT7, 4-MTA, DOB, métamphétamine, MDA, MDEA, médicaments, etc.

**Poudres** : globalement, à peine la moitié des poudres contient un amphétaminique : essentiellement amphétamine (22 %), MDMA (19 %) et métamphétamine (4 %). Parmi les poudres contenant de la MDMA, la proportion de celles qui n'ont aucun autre produit actif (52 %) est nettement inférieure à celle des comprimés (85 %). La poudre est beaucoup plus souvent coupée avec d'autres molécules psychoactives, en dépit de la réputation de la poudre de MDMA auprès des usagers.

Un tiers des poudres recueillies contient de la caféine et un quart contient des substances médicamenteuses : il s'agit de paracétamol (principe actif du Doliprane®) 3 fois sur 4. Les autres médicaments identifiés sont la chloroquine (Nivaquine®), les benzodiazépines, aspirine, antibiotiques, barbituriques, anti-inflammatoires, anesthésiques (kétamine, Gamma-OH, lidocaïne) ; 5 % des poudres contiennent de la cocaïne. Un quart ne contient aucun principe actif (uniquement sucres, amidon, glucose, etc.).

**Gélules** : 14 % des gélules saisies contiennent de la MDMA contre 64 % pour les gélules collectées. Ces dernières sont coupées 4 fois sur 10 avec des molécules médicamenteuses (chloroquine, paracétamol, anti-inflammatoires non stéroïdiens, etc.). Les poudres et les gélules sont plus fréquemment collectées par le dispositif sociosanitaire, ce qui correspond aux observations de terrain qui font état de l'augmentation de la disponibilité de ces formes<sup>5</sup> (la MDMA qui se présentait jusqu'ici en comprimé d'ecstasy, se trouve maintenant également en poudre et en gélule).

**Buvards** : le LSD est la substance psychoactive la plus fréquemment retrouvée (43 % des échantillons). Environ 1 buvard sur 5 (18 %) contient des amphétaminiques. Près d'un quart des buvards recueillis ne contient aucune substance psychoactive.

**Liquides** : un quart des liquides recueillis contient des anesthésiques, et en particulier du Gamma-OH. En dépit d'un important écho médiatique, le Gamma-OH ou GHB reste un produit rare au sein de la base SINTES (15 échantillons). On ne retrouve aucun produit actif dans 40 % des liquides saisis et dans 18 % des liquides collectés.

### Produits rares et nouveaux identifiés sur la période 1999 - 2002

Certains amphétaminiques ont fait l'objet de notes d'information, du fait de leur dangerosité potentielle et de leur nouveauté (2-CB, 2C-T2, 4-MTA, PMA), de même que d'autres produits : le méthorphane (dextrométhorphane ou DXM), anti-tussif opiacé chimiquement proche de la codéine ; le bupropion, principe actif du Zyban® (sevrage tabagique) ; la tiléamine, anesthésique humain et vétérinaire. L'identification de ce dernier dans le cadre de SINTES a donné lieu à une alerte sanitaire à l'usage des professionnels de santé émise par l'AFSSAPS et la DGS. Au plan européen, SINTES a contribué au système d'alerte rapide

en collectant et en identifiant pour la première fois en France en 2002, le TMA-2 et le 2CT-2.

## Usagers, usages et données de contexte

### Consommateurs et modes d'administration

Plus de 2 000 questionnaires ont été complétés. La moitié des consommateurs rencontrés est âgée de 21 à 25 ans. La répartition par tranches d'âge est pratiquement constante depuis 1999. Plus de 8 consommateurs sur 10 sont des garçons. La quasi-totalité des comprimés (99 %) et des gélules (98 %) collectés sont destinés à être avalés. Les poudres se distinguent par des modes alternatifs d'administration : sniff pour plus de la moitié (59 %) et injection pour 7 % des échantillons. La fréquence du sniff progresse : en 2002, plus des deux tiers des poudres collectées sont sniffées et un quart est avalé.

### Polyconsommation de produits : cannabis et alcool en premier lieu

Parmi les « consommateurs sous l'effet du produit » et « consommateurs potentiels », un sur huit (12 %) a consommé seulement le produit collecté, les autres associant un ou plusieurs produits. Il s'agissait en tout premier lieu du cannabis (77 % des consommateurs) ou l'alcool (68 %). Venaient ensuite, l'amphétamine (19 %), les « acides » ou LSD (18 %), la cocaïne (17 %), l'héroïne (4 %), et les médicaments psychotropes (4 %). D'autres produits étaient cités de manière plus marginale (8 %) : ecstasy en comprimé ou en poudre, kétamine, médicaments détournés de leur usage, champignons hallucinogènes. Les usagers de plus de trente ans consomment plus fréquemment de l'héroïne, de la cocaïne, des médicaments, de l'amphétamine ; mais sont moins souvent polyconsommateurs que les plus jeunes.

5. Rapport TREND 2003

## Des collectes réalisées surtout en milieu festif

La moitié des collectes (49 %) a été effectuée en milieu festif techno (free, raves et soirées techno) ; un tiers des collectes (33 %) dans un autre milieu festif (soirées privées, boîtes, fêtes, festivals, soirées, concerts et bars) et le reste hors contexte festif (rue, ville, appartement, squat, structure de soins).

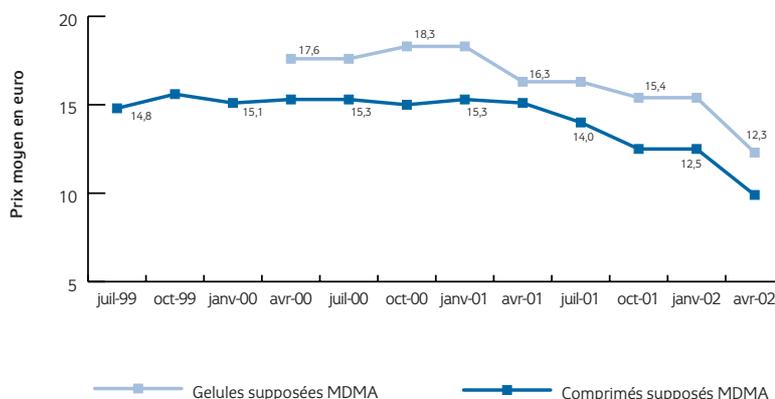
## Le prix moyen de l'ecstasy diminue

Depuis 2001, on observe parmi les collectes SINTES une diminution du prix moyen des comprimés vendus comme ecstasy, ce qui peut traduire l'augmentation de la disponibilité du produit sur le marché. Les gélules supposées contenir de la poudre de MDMA (ecstasy) connaissent la même évolution mais restent en moyenne un peu plus chères que les comprimés.

Isabelle Giraudon ■

Source : OFDT SINTES 2003

Figure 4 - Prix moyen des comprimés et gélules supposés contenir de la MDMA (ecstasy). Collectes sociosanitaires de 1999 au 30 juin 2002



## À propos de la méthodologie SINTES : contraintes et perspectives

Le dispositif a pour objectif de connaître et de suivre l'évolution de la nature des drogues de synthèse disponibles en France (en particulier l'ecstasy) et d'identifier des produits nouveaux ou dangereux afin de diffuser des informations, en direction des autorités, des professionnels, du grand public. Compte tenu du caractère illicite des produits et de leur consommation, il est peu envisageable de s'appuyer sur des méthodes d'enquête traditionnelles (sondage, échantillonnage, enquête en population générale). SINTES a donc été construit sur une base méthodologique originale capable, malgré les contraintes, de recueillir des informations les plus représentatives de la situation réelle des drogues de synthèse disponibles en France. Le dispositif a évolué au second semestre 2002 avec la mise en place d'un nouveau questionnaire de contexte. La stratégie de collecte y est clarifiée autour de trois axes : produits les plus courants vendus sous l'appellation ecstasy, produits nouveaux, produits ayant occasionné des problèmes de santé. Il devrait permettre de disposer d'informations plus fiables.

GIRAUDON (I.), BELLO (P.-Y.), *Regards sur l'ecstasy et d'autres produits de synthèse en France. Analyse de la base du Système d'identification nationale des toxiques et des substances (SINTES) de 1999 à la fin du premier semestre 2002*, Paris, OFDT, 2003, 224 p.

HOLLAND (J.) 2001. *The history of MDMA. Ecstasy: the complete guide*. J. Holland. Rochester, Park Street Press: 11-20.

SUEUR (C.), *Mission rave MdM Médecins du monde, Rapport de recherche action : usages de drogues de synthèse (ecstasy, LSD, dance pills, amphétamine...)*. Réduction des risques dans le milieu festif techno, Paris, MdM, 1999, 475 p.

*Global illicit drug trends 2003*. 2003, New York, OCDPC, 347 p.

Ecstasy et autres amphétamines, in *Drogues et dépendances. Indicateurs et tendances 2002*, Paris, OFDT, pp. 135-53.

*Vous pouvez consulter cette publication sur Internet (<http://www.drogues.gouv.fr>, rubrique : « Pour en savoir plus/synthèses et dossiers thématiques »)*  
An english version of this publication will be available soon on Web at this URL : <http://www.drogues.gouv.uk/index.html> (professional knowledgespecific themes)

## Références bibliographiques

BELLO (P.-Y.), TOUFIK (A.), GANDILHON (M.), GIRAUDON (I.), BONNET (N.), *Phénomènes émergents liés aux drogues en 2002, rapport TREND - juin 2003*, Paris, OFDT, 288 p.

DELILE (J.-M.) (1998), *Recherche sur les usages d'ecstasy en Gironde*, Paris, OFDT/CEID, 44 p.

GALLIOT GUILLEY (M.), SUEUR (C.), et al. (1999). « L'ecstasy et ses "sosies" », *La presse médicale* 28(7) : pp. 358-62.

## Tendances

Directeur de la publication : Jean-Michel Costes ■ Comité de rédaction : François Clanché, Serge Karsenty, Annette Leclerc, ■ Rédaction : Julie-Émilie Adès, François Beck, Pierre-Yves Bello, Hassan Berber, Nicolas Bonnet, Agnès Cadet-Tairou, Thierry Delprat, Cristina Diaz-Gomez, Michel Gandilhon, Isabelle Giraudon, Stéphane Legleye, Dominique Lopez, Hélène Martineau, Carine Mutatayi, Ivana Obradovic, Christophe Palle, Stanislas Spilka, Abdalla Toufik, Laure Vaissade ■ Secrétariat de rédaction : Hassan Berber ■ Maquettiste : Frédérique Million ■ Documentation : Anne de l'Épervier et Laurence Callard ■ Impression : Imprimerie Masson - 69 rue de Chabrol - 75010 Paris ■ ISSN 12956910 ■ Dépôt légal à parution ■

